

---

## Où déposer mes pneus usagés ?

Les pneus usagés ne sont pas collectés, ni en tant qu'ordure ménagère ni en tant qu'encombrant.

Ces pneus, sans leurs jantes, doivent provenir d'automobiles ou de deux-roues des particuliers.

Ils sont à déposer à l'une de ces 6 déchetteries de la Métropole :

- Anneville-Ambourville
- Bois-Guillaume
- Boos
- Cléon
- Le Trait
- Saint-Etienne-du-Rouvray

Adresses et horaires de ces déchetteries [ICI](#)